

LA POSTE

20 janvier 2011 10:42; Act. 20.01.2011 14:58

Les employés vont devoir manier le balai

Les employés des petits et moyens offices de poste doivent désormais également s'occuper du nettoyage des locaux.

Les employés des petits et moyens offices de poste doivent désormais également s'occuper du nettoyage des locaux. Ce changement, entré en vigueur le 1er janvier, touche quelque 470 offices sur les près de 2000 que compte la Suisse.

Les un à deux employés qui travaillent en général dans ces offices remplacent les personnes qui venaient jusqu'à présent effectuer les nettoyages, une à trois fois par semaine. Cela permet plus de souplesse car ces travaux doivent être faits lorsque c'est nécessaire et sans déranger la clientèle, a indiqué jeudi à l'ATS la porte-parole de La Poste Nathalie Salamin.

Confirmant une information du «Matin», elle a précisé que les nettoyages sont à effectuer pendant le temps de travail habituel. Ce qui a permis de maintenir les taux d'occupation du personnel dans les offices confrontés à une baisse de volume et de les augmenter là où le temps à disposition était insuffisant, a assuré Mme Salamin.

Syndicat mi-figue mi-raisin

Du côté syndical on reconnaît que la mesure a «tendanciellement pu sauver des taux d'occupation», selon le porte-parole de syndicom Didier Page. «Mais on est conscient que nos membres concernés sont pour beaucoup insatisfaits et pas enthousiastes à l'idée de faire des travaux de nettoyage», qui ne sont pas ceux pour lesquels «ils sont entrés à La Poste».

Syndicom a toutefois obtenu que les nettoyages se fassent durant le temps de travail et en dehors des heures d'ouverture des guichets, a souligné son porte-parole. Qui note de manière plus générale que ce changement permet aussi de rétribuer des tâches de ménage à des salaires de guichetiers.

Pertes d'emploi chez InfraPost

La décision a été prise en juin dernier par la direction de La Poste. Les nettoyages étaient auparavant assurés par la filiale du géant jaune InfraPost, chargée en particulier de l'entretien des bâtiments.

Pour les personnes qui nettoyaient jusqu'à présent ces offices, soit quelque 340 personnes, aucune solution de remplacement n'a pu être trouvée, a précisé Mme Salamin. En conséquence, elles ont vu leur temps de travail diminuer de 10% ou, si elles étaient employées à cette seule tâche, ont pu perdre leur emploi.

(ats)